

# FOYER RURAL DE COLOMBIER

# 30ème FOIRE À LA BROCANTE ET VIDE-GRENIER

# **JEUDI 8 MAI 2025**

Labadie – 24560 COLOMBIER

Responsable: Christine ROCHE

Courrier: 1985 Route Henri IV - 24560 COLOMBIER

Tél: 07 81 57 41 54 - E-mail: brocantedecolombier@gmail.com - Site: www.colombierenperigord.com

# REGLEMENT BROCANTE PROFESSIONNELS (à conserver)

# STANDS 20 m<sup>2</sup>

• Emplacements nus, numérotés et délimités

#### **TARIFS**

- 5 à 6 m de façade : 44 Euros l'emplacement
- Possibilité de réserver plusieurs emplacements

40 emplacements sont réservés aux professionnels <u>jusqu'au 21 avril</u>. À partir de cette date, ils seront mis à disposition des particuliers.

# **INSTALLATION DES STANDS**

#### **HORAIRES**

Installation : de 6 heures à 8 heures
Remballage : de 18 heures à 20 heures

Aucun objet ne doit être abandonné sur place après remballage. L'emplacement doit être libéré propre. Un sac poubelle vous sera remis gracieusement à votre arrivée afin de repartir avec vos déchets.

#### **ACCES**

- Doit être précisé sur le bulletin d'inscription (voir plan)
- Entrée 1 = Bergerac / Entrée 2 = Bouniagues
- Arrivée impérative par l'entrée choisie
- Seuls les véhicules inscrits peuvent entrer dans l'enceinte de la foire

Attention au plan de circulation établi

## **VEHICULES**

- Accès à l'enceinte de la foire à <u>un seul véhicule par</u> emplacement réservé (celui enregistré à l'inscription)
- Interdiction de laisser les véhicules sur les stands à partir de 8 heures

Des parkings exposants sont à disposition des exposants

## Entre 8 h et 18 h, INTERDICTION:

- d'entrer dans l'enceinte
- de stationner dans l'enceinte
- d'entrer et sortir des parkings exposants

# **INSCRIPTIONS**

Sont admis les exposants professionnels (antiquaires et brocanteurs inscrits au registre du commerce).

- Exposition et vente d'armes, de copies d'ancien, d'imitations et de reproductions récentes INTERDITES
- Vente de produits alimentaires, de boissons, de plantes, de vêtements et autres objets neufs INTERDITE
- Vente d'ivoire et d'espèces protégées INTERDITE
- Revente d'objets neufs et artisanaux INTERDITE
- Envoi du dossier d'inscription :
  - Demande de participation
  - Pièces énumérées dans la demande
- Chèque remis à l'encaissement le 12 mai 2025 (possibilité paiement PAYPAL ou virement bancaire, nous contacter à l'adresse mail ci-dessus).

L'attribution des stands aux exposants sera faite à partir de la réception des dossiers complets, dans l'ordre d'inscription et dans la limite des places disponibles.

<u>Le plan définitif étant arrêté le 1<sup>er</sup> mai, aucune modification</u> ne sera acceptée après cette date.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

<u>Pas d'envoi de confirmation d'inscription</u>.

Pas de remboursement en cas d'annulation d'une inscription définitive.

## **ASSURANCE**

- Les exposants dégagent le Foyer Rural et la commune de Colombier de toute responsabilité en ce qui concerne les risques des marchandises exposées (vol, incendie, détérioration, etc...)
- Les chiens doivent être tenus en laisse

### RESTAURATION

- 8 heures : Café / croissant offert par les organisateurs
- 12 heures : Apéritif offert par les organisateurs
- Restauration : Bar Grillades Frites Sandwichs Crêpes Barbecue individuel interdit aux exposants.

### PRESSE ET PUBLICITE

- Importante publicité par voie de presse et radio
- 1 000 affiches, 15 000 flyers